



N° Siret : 189 740 111 00019  
Déclaration d'activité : 98 97 02298 97

Établissement accueillant  
le public à mobilité réduite

Effectif formé en 2023  
46

Taux de satisfaction  
97%

« Avec La  
Chambre de Métiers,  
je me forme, j'avance »

**Plus-value  
de la formation**  
Accompagnement au  
montage financier

**Validation**  
Certificat de réalisation  
Validité 5 ans

## CONTACTS

[roselyne.coindevel@cma-reunion.fr](mailto:roselyne.coindevel@cma-reunion.fr)  
[emilie.riviere@cma-reunion.fr](mailto:emilie.riviere@cma-reunion.fr)  
Tél. : 0262 28 18 30

ZAC Patates à Durand  
Avenue Stanislas Gimart,  
97490 Sainte-Clotilde

<https://www.artisanat974.re>

# Formation Continue des conducteurs de Voiture De Transport Avec Chauffeur (VTC)

Formation Continue Obligatoire selon  
L'article R. 3120-8-2 du code des transports

URMA de Sainte Clotilde

## DATE - DUREE

- Dates : 24 février et 2 mars /20 et 27 avril /15 et 22 juin / 24 et 31 août /19 et 26 octobre / 22 et 29 novembre
- Durée : 14 heures
- Tarif : Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise : 350 €,  
Artisan : 350 € ou néant (sous réserve d'elligibilité FAF)
- Horaires : de 8h30 -12h00 et 13h00 - 16h30
- Accompagnement aux démarches de financement :  
Artisan non salarié : FAFCEA  
Salarié et artisan salarié : OPCO MOBILITE  
Demandeur d'emploi : Pôle Emploi, Conseil Régional

## MODALITES D'ACCES

- Le bulletin d'inscription et le règlement sont à retourner à J -10 date de démarrage de la formation.

## OBJECTIFS

- Permettre une mise à jour des connaissances en matière de réglementation, sécurité routière, gestion et développement commercial, anglais ou PSC1

## PUBLICS - PRE REQUIS

- Artisan, salarié, demandeur d'emploi
- Être titulaire de la carte Professionnelle de VTC depuis 5 ans ou avoir fait la Formation continue des VTC depuis 5 ans

## CONTENUS DE LA FORMATION

- Module A : Droit du transport public particulier de personnes – 3h30
- Module B : Réglementation spécifique à l'activité de VTC– 3h30
- Module C : Sécurité routière – 3h30
- Module D : Gestion et développement commercial dont l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication , ou Anglais, ou PSC1– 3h30

## METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle banalisée - vidéoprojecteur - support de formation
- Méthodes actives et participatives privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés en début de formation et en tenant compte également du niveau de formation des stagiaires

## MODALITES D'EVALUATION

- Ce parcours de formation s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 11 Août 2017 relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.
- Positionnement oral : tour de table
- QCM et / ou exercices d'application et / ou mise en situation

## Intervenant

Intervenant disposant d'une expertise dans l'accompagnement des apprenants de la discipline